

6° Devis NITTING

Le conseil municipal après en avoir délibéré confirme à l'unanimité la délibération du 28 mars 2018 pour le devis concernant la création d'un trottoir pour la somme de la somme de 5 200.96 HT soit 6 241.15 € TTC.

Et sollicite auprès de l'état une subvention au titre des amendes de police.

7° Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des forêts en lieu et place de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP

DÉCIDE d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet

AUTORISE Madame/Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

8° Périscolaire

Le Conseil décide à l'unanimité d'engager une réflexion afin de subventionner le Périscolaire de Cirey/sur/Vezouze afin de maintenir ce service public.

9° Zonage assainissement

Le Conseil décide à l'unanimité d'ajourner ce point de l'ordre du jour, et de le reporter à une prochaine réunion de Conseil.

Joël MATHIEU
Maire de Tanconville